

## DOSSIER INITIAL PARCOURS AMÉNAGÉ EN FORMATION INITIALE (PAFI)

### Contrat d'objectifs individualisés

Le parcours aménagé en formation initiale (PAFI) permet d'offrir un accompagnement individualisé. Le parcours Tous droits ouverts concerne les élèves à partir de 16 ans et, le cas échéant, à partir de 15 ans, repérés en risque ou en situation de décrochage scolaire.

Le parcours aménagé en formation initiale tous droits ouverts (PAFI-TDO) s'appuie sur la mobilisation de tous les acteurs locaux de l'accompagnement, de l'insertion, de la formation et de l'emploi des jeunes. Il s'adresse prioritairement à des élèves de lycée professionnel.

Les PAFI et PAFI-TDO sont construits et signés conjointement entre l'élève, la famille, l'établissement scolaire et les structures d'accueil. Le référent décrochage apporte son appui et la MLDS son expertise pour la rédaction du PAFI.

La durée du parcours est de quelques semaines à une année maximum, avec ou sans interruption de scolarité et de quatre mois maxima pour un PAFI-Tous droits ouverts (PAFI-TDO).

Le contrat peut être modifié si besoin, tant dans son contenu que dans sa durée. Il peut y être mis un terme à la demande de l'une ou l'autre des parties.

Le jeune conserve son statut d'élève et est suivi par un référent de parcours, nommé par le chef d'établissement, en lien avec l'équipe pédagogique et l'équipe éducative.

***L'inscription dans Siècle-BEE s'effectue via l'onglet « Scolarité » de la fiche élève, en modifiant le bloc « Dispositifs de personnalisation des parcours » et en sélectionnant le dispositif « PAFI » ou « PAFI-TDO ». Il faut également indiquer les dates de début et de fin, qui pourront être modifiées à tout moment.***

***Le document est transmis avec la fiche GPDS et la convention par courriel à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, sous le timbre IEN-IO pour décision du directeur académique des services de l'éducation nationale, copie à la coordination départementale de la MLDS.***

Le PAFI ou PAFI-TDO fera l'objet d'évaluations régulières en présence du référent et/ou du coordonnateur départemental MLDS. Une évaluation de fin de parcours (impliquant les partenaires) est à transmettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale sous la responsabilité du chef d'établissement et en accord avec la famille.

Entre l'établissement scolaire représenté par : (nom ; prénom ; fonction)

Le ou la jeune : (nom ; prénom)

Date de naissance :

et son représentant légal : (nom ; prénom)

## OBJECTIFS ET ACTIONS ENVISAGEES

Objectifs du PAFI : ☐ Réorientation

☐ Persévérance

☐ TDO

☐

### Propositions

| Période(s) d'immersion en établissements scolaires <i>(autre que celui de l'affectation)</i> | Lieux envisagés |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
|                                                                                              |                 |
| <b>Service civique</b>                                                                       |                 |
|                                                                                              |                 |
| <b>Clauses sociales de formation</b>                                                         |                 |
|                                                                                              |                 |
| <b>Stage de découverte en entreprise</b>                                                     |                 |
|                                                                                              |                 |
| <b>Action MLDS</b>                                                                           |                 |
|                                                                                              |                 |
| <b>Parcours TDO partenaires</b>                                                              |                 |
|                                                                                              |                 |
| <b>Autre</b>                                                                                 |                 |
|                                                                                              |                 |

**Emploi du temps** (ou joint en annexe) à compléter si stage filé, prise en charge médicale régulière, emploi du temps adapté.

|            | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|------------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| Matin      |       |       |          |       |          |        |
| Après-midi |       |       |          |       |          |        |

#### Adhésion manuscrite de l'élève

.....

.....

.....

Le chef d'établissement

"Lu et approuvé"

Le référent de l'établissement  
pour ce parcours

"Lu et approuvé"

Le représentant légal

"Lu et approuvé"

#### **Pour les élèves âgés de 15 ans, validation IA-DASEN ou de son représentant**

L'IA-DASEN  
ou son représentant

Signature :

#### **Pour les élèves de plus de 16 ans, porté à la connaissance IA-DASEN ou de son représentant**

L'IA-DASEN  
ou son représentant

Signature :

Le document accompagné de la fiche GPDS (annexe 1) et de la convention (annexes 3 ou 4) sera transmis par mail à :

- IEN-IO du département
- (copie) Coordination départementale de la MLDS